

Session « Penser la Personne : quel regard sur les nouvelles biotechnologies médicales ? »

Autre conception de la personne

Introduction

Avec la globalisation, une nouvelle idéologie s'étend, pouvant devenir « mondiale ».
Même dans un monde qui dit être revenu de toutes les idéologies, qui refuse tous les « ismes », qui se dit pragmatique, une idéologie existe, même si elle est implicite ou tue.

Il n'y a pas encore de mot pour la nommer (idéologie « génétique » ?) mais elle a toutes les caractéristiques d'une idéologie au sens péjoratif du terme (cf Raymond Aron), à savoir :

Elle avance des choses fausses ou discutables, non vérifiées
Elle sert des intérêts, sous couvert de

Cette idéologie est liée, à **tendance à légitimer**, à une industrie récente, une « industrie du vivant », et ce malgré, nous verrons, sa faiblesse conceptuelle.

Dans cet exposé, en sont esquissés les différents volets :

Philosophique : Quelle idée de l'homme, de la personne

Moral

Scientifique et industriel

Utopique : eugénisme négatif et positif

Au travers de tout ce qui se passe sous nos yeux, de tout ce qui s'écrit, nous devons dévoiler, faire le tour de cette idéologie, prendre position sur tous ses aspects.

Volet philosophique

Une distinction entre « Homme » (Individu humain) et Personne.

3 sources ou facteurs qui sous-tendent une nouvelle conception de la personne :

John Locke, philosophe anglais du 18. Siècle : une personne est purement psychologique (« empirisme anglais »)

Le progrès médical permettant, par ex., le coma dépassé et la naissance de prématurés handicapés

La « libéralisation » des animaux (droits des animaux, des grands singes).

Ce nouveau courant de pensée est très répandu dans le monde anglo-saxon, en Allemagne, mais encore peu en France, même si des décisions, par ex. Directives européennes, influencées par ce courant de pensée, nous concernent.

Il n'a pas de maître à penser attiré mais la figure la plus connue est **Peter Singer**, philosophe australien, professeur à Princeton (USA).

Qui est Personne ?

Un individu, « animal » ou « humain » est plus ou moins une « personne » selon :

S'il est doué d'une conscience et donc plus ou moins capable de se projeter dans l'avenir

S'il est doué d'une raison « instrumentale ».

Avec ce concept, un critère assez pertinent pour statuer qu'un individu est une personne est de constater si elle est capable d'avoir des intérêts : Être capable d'intérêt nécessite une projection dans l'avenir et une certaine « raison ».

Individu veut dire aussi bien « animal » que « humain ». Cette philosophie refuse tout « spéssisme », c'est à dire toute discrimination fondée sur l'espèce, ex : racisme, sexisme. Peter Singer vient d'écrire « le droit des grands singes ».

Cette conception est de plus « actualiste », au contraire par ex. d'Aristote (personne en puissance et personne en acte). A savoir qu'un individu n'est une personne qu'à un moment donné si elle a les capacités requises. Quid de l'embryon, du bébé, de l'enfant, d'un individu comateux, d'un vieillard « sénile » (voir critiques).

Droits des personnes

Dans cette idéologie, on ne parle plus des « droits de l'homme » mais des « droits des personnes ».

Les droits de la personne sont reconnus à un individu au prorata de sa capacité effective en tant que personne. Ces droits renvoient à une morale, une éthique.

Session « Penser la Personne : quel regard sur les nouvelles biotechnologies médicales ? »

Autre conception de la personne

Volet Moral : Ethique de l'intérêt

Courant « utilitariste » : La qualité morale d'un acte est liée à ses conséquences, voulues ou non voulues, et non pas, comme chez Kant, aux « principes », « motivation », « devoir » (« c'est l'intention qui compte »).

Dans « l'utilitarisme préférentiel », un acte est « bon » s'il va dans le sens des intérêts de la personne qui agit et des autres personnes concernées par cet acte.

Intérêt au sens large : depuis les besoins élémentaires ressentis (ex : ne plus souffrir, se nourrir) jusqu'aux plus élaborés.

L'éthique est réduite aux intérêts des personnes concernées par mon acte. Tous les intérêts sont a priori également valables.

Cette éthique s'applique plus ou moins selon la capacité de « personne » d'un individu, selon sa capacité à avoir des intérêts :

Doué de conscience ?

Projection dans l'avenir ?

Raisonné ?

Par exemple, les individus suivants ne sont pas ou peu des personnes :

Minéraux, et végétaux

Etres vivants non capables de souffrance, ex : embryon.

Comateux ou personnes séniles

Et n'ont donc pas (beaucoup) de droits.

Les choses ou individus qui ne sont pas des « personnes » sont à considérer, si elles sont utiles, seulement comme des moyens pour nos (nous, les personnes) actes en vue de répondre aux intérêts des personnes. En tant que moyens, ils entrent plus facilement dans le circuit économique. En tant que moyens, on peut aussi décider de les économiser, de les protéger, dans la mesure où cela est dans l'intérêt des « personnes ».

Quelques Critiques

Ces premières critiques ne concernent pas les éventuelles conséquences de ces *théories (voir atelier et théâtre dans la journée)* mais s'attachent à voir la part d'arbitraire, de faille dans ces systèmes logiques.

Certes, tout système logique, aussi complet soit-il, a sa part d'arbitraire, de « pétition de principe », de présupposé (cf l'incomplétude de Gödel), mais dans ce cas précis, il n'est pas besoin d'analyse très approfondie pour trouver une part d'arbitraire très, trop importante.

Critique de l'éthique de l'intérêt

Dans « l'utilitarisme préférentiel », un acte est « bon » s'il va dans le sens des intérêts de la personne qui agit et des autres personnes concernées par cet acte.

Mais dans ce cas, quid des conflits d'intérêt entre personnes ou groupes de personnes.

Pour légitimer, arbitrer un intérêt, il faut s'appuyer sur un principe, une logique plus fondamentale.

De plus, les intérêts, perçus par une personne, sont tributaires de données variables, changeantes (psychologie, influences, etc. les raisons « rationnelles » n'étant pas les seules à induire telle ou telle perception).

Si aucune logique ou éthique plus fondamentale n'est explicitée, alors, implicitement, c'est une logique du plus fort qui s'impose.

Si cette logique ou éthique du plus fort est récusée, il faut donc en expliciter une autre, au-dessus de l'éthique d'intérêt. Nous revenons alors à des débats bien connus, mais qu'il faut réactualiser.

Par exemple, quel poids relatif donnons-nous aux valeurs suivantes : liberté (d'entreprendre ?), Effort, travail, solidarité ou équité, épanouissement, etc....

Critique de la notion de personne

Dans cette théorie, le qualificatif de personne est :

Indépendant de tout « spécisme » (humain, animal, race, sexe, etc..)

Progressif, en fonction de la « capacité d'intérêt » de l'individu.

Précaire, en fonction de l'évolution des capacités de l'individu.

Mais, la « capacité d'intérêt » n'est prise en compte que s'il y a capacité à être reconnu, respecté, à rendre compte de ses intérêts.

Session « Penser la Personne : quel regard sur les nouvelles biotechnologies médicales ? »

Autre conception de la personne

Le langage est donc nécessaire. Aussi, aucun animal ne saurait être pleinement une personne, y compris les grands singes, d'où contradiction avec cette théorie.

Un bébé ou « l'enfant sauvage », ne parlant pas, sont-ils des personnes ? Logiquement, non, d'après cette théorie.

La conception « actualiste » fait fi de l'apprentissage, de l'histoire de l'individu.

Concrètement, un bébé ne peut devenir une personne, au sens de cette théorie, que s'il y a d'abord intérêt/anticipation d'autres personnes (ex : les parents) à contribuer à lui faire acquérir des capacités de personnes.

Dans cette théorie, sur quels critères un individu, non encore ou plus une personne, sera considéré comme une « personne en devenir » et donc avec octroi des moyens et droits nécessaires ? des critères « utilitaristes » par des individus déjà « personne » ?

Sinon, on retombe sur :

De fait, un individu ne peut devenir ou redevenir une personne que si il est a priori et en permanence considéré comme une personne, avec ses droits.

Conclusion : Quelques conséquences discutables

Différentiation entre « être vivant humain » et « personne »

Si un être vivant humain n'est pas une personne, il peut être considéré comme un moyen, dans l'intérêt des « personnes ». En particulier, ça peut être un moyen de recherche, moyen industriel, ex : culture d'embryons pour produire des cellules souches ; évocation au parlement européen des « personnes non compétentes ».

L'usage judicieux du vocabulaire médical permet de rendre plus présentable ces perspectives :

- « pré-embryon »
- clonage « thérapeutique »
- « diagnostic » pré-implantatoire

Ethique fondée sur l'intérêt

Une éthique fondée sur l'intérêt (des personnes) permet de tout marchandiser, non seulement le vivant, mais aussi la culture, etc....

Utopie eugénique

Utopie de la santé parfaite

Eugénisme négatif, ex : déceler les tares ou malformations potentielles dès la conception, soit pour éliminer l'embryon, soit pour mieux soigner ensuite. Ceci est louable, mais ne concerne de fait que moins de 5% des tares ou malformations existantes. Cette utopie rend plus difficile l'acceptation de « personnes (?) » avec des malformations : anomalie exceptionnelle ?

Fascination plus grande de la tare inéluctable (car génétique), que de la tare « erreur humaine » (accident, maladie dont durant grossesse, etc.)

Utopie de l'être vivant parfait ou choisi

Eugénisme positif, ex : diagnostic pré-implantatoire, notion 'd'enfant « design ».

Y aura t'il dans le futur des personnes plus égales que les autres ? dans la mesure ou elles auront été designé selon un modèle reconnu comme meilleur que d'autres.

Et donc exclusion par la performance

Fondamentalement, le caractère de « personne » peut être perdu (si l'individu concerné n'est plus suffisamment capable d'intérêt).

L'utopie eugénique négative (éliminer au plus tôt les risques de tares « génétiques »), même si les « tares génétiques » ne sont que 5% de toutes les « tares » (dont celles causées par la maladie, les accidents, le vieillissement) **rend encore plus intolérables toutes les tares**, d'où tendance à exclure les « perdants » (vieux, handicapés, malades chroniques, etc..), ex : l'arrêt « Perruche ». Ou même les personnes trop « loins » de modèles reconnues par une majorité.

**Session « Penser la Personne : quel regard sur les nouvelles
biotechnologies médicales ? »
Autre conception de la personne
Réerves entre ces « théories » anglo-saxonne et la réalité de ces
pays.**

Voir la réalité de l'influence de cette philosophie de la personne dans les pays anglo-saxons et nordiques, en particulier sur l'intégration des handicapés dans la société : Ces pays là semblent beaucoup plus avancés que les nôtres en particulier :

*Accès aux écoles « de tout le monde »
Equipements d'urbanisme et collectifs adaptés
Etc..*

Il semble qu'à tout moment, ces sociétés (anglo-saxonne) soient inspirées par le pragmatisme suivant :

*Prévention de l'handicap jusqu'à la sélection prénatale, l'eugénisme et l'eutanasie
Quand l'handicap(é) est là, la société le prend « pleinement » en charge.*

Sur un autre thème, l'économie « ultra-libérale », c'est aussi dans ces pays que le commerce équitable est le plus avancé, en tout cas, beaucoup plus qu'en France.